

LA PATRIE

MONTREAL, 27 FEVRIER 1896

BULLETIN POLITIQUE

Greenway viendra-t-il ?

La *Minerve* défend les bons principes avec plus de fermeté que jamais.

Le *Triforce* en veut au *Moniteur* de Lévis et à la faction Angers parce qu'ils n'ont pas accepté la loi réparatrice.

Quand on dit d'un homme on d'un évêque qu'il accepte en principe la loi réparatrice, cela n'est pas compromettant.

Amos, Mgr Gravel est en faveur du principe de la loi Dickey, mais il le considère incomplet et il en désapprouve certaines clauses importantes.

L'Évêque affirme que la loi réparatrice est acceptée par les évêques et pourtant dans sa lettre de mardi l'abbé Arsenault disait de Mgr Bégin "qu'il était encore à étudier le texte du projet de loi réparatrice, qu'il ne pouvait pas, par conséquent, formuler son opinion."

Le *Citizen* d'Ottawa, l'organe du gouvernement, publie hier sur la question des écoles un article significatif dont nous détachons ce qui suit :

"De plus, il est tout à fait regrettable que des questions de ce genre, qui soulèvent les susceptibilités religieuses, soient traitées dans l'arène fédérale, quand il y a tant d'autres questions importantes qui réclament l'attention des législateurs. Il importe donc qu'on en vienne à l'importante question entendue sans aucune législation du gouvernement fédéral."

MM. Haggart et Oulmet ont reçu hier à Ottawa une députation importante au sujet du chemin de fer de Montréal. Les délégués ont expliqué aux ministres la position de la compagnie, qui, sans succès, ne peut pas compléter son chemin de Montréal à Arundel et se trouve arrêtée en pleine forêt sans moyens de terminer une œuvre importante au point de vue de la colonisation. Selon l'usage, les ministres ont promis de prendre l'affaire en sérieuse considération.

Les sénateurs ont consacré une couple d'heures hier à une vive discussion au sujet de la nomination d'un concierge du sénat. Deux candidats étaient sur les rangs, M. John Charlton et M. Dunne. Le premier l'a emporté par une voix, le vote étant de 29 contre 28. Lors du dépouillement du scrutin, on constata que 23 votes avaient été enregistrés de chaque côté, mais qu'un seul fut remarqué par M. Bellefleur, qui avait voté et que celui-ci s'était prononcé en faveur de M. Charlton.

La voix de M. Bellefleur fit pencher la balance.

La séance du sénat de Washington a présenté une certaine animation en raison de l'examen du projet de loi douanière voté par la chambre des représentants. Bien que ce projet ait déjà été rejeté le 13 du présent mois par 29 voix contre 21, M. Morrill, sénateur républicain du Vermont, président de la commission des finances, a cru de son devoir de renouveler la tentative; mais sa proposition a été repoussée à une majorité plus forte encore, 33 voix contre 19.

Les démocrates ont tous voté contre la proposition; cinq républicains et cinq populistes ont voté avec eux. Quand le résultat du scrutin a été annoncé, M. Morrill a dit qu'il n'essayerait plus de faire revenir le projet de loi devant l'assemblée que le projet était bel et bien enterré et qu'il était évident que le parti républicain était en minorité au sénat.

Le Père Lacombe a envoyé la *Presse* dans une lettre dont colonne, lettre assez raide et qui demandait une réponse.

Notre confrère a eu peut-être l'air de demander pardon dans son édition d'hier soir.

Le portrait du vieux missionnaire et l'article du *Witness* reproduit par la *Presse* n'effacent pas l'article du 21 qu'il faut rappeler :

"Au moment où nous perdons le dernier espoir au Manitoba, le R. P. Lacombe, missionnaire au Nord-Ouest, adressait à Ottawa, à M. Laurier, une lettre publique qui est — comment, double ! exprime

mer cela ? — on ne peut plus inopportune. Il est digne de remarquer que, chaque fois que des membres individuels du clergé veulent diriger les événements politiques, ils commettent des erreurs impressionnables; la lettre du dévot missionnaire ne déroge pas à cette coutume.

Le langage du Père Lacombe peut se résumer à ceci : "Apprends bien tes devoirs et tu n'auras du succès; sinon, tu auras un bon fond." Cela peut être de misère avec les petits sauvages des écoles du Nord-Ouest que le R. P. dirige avec tant de zèle et de dévouement, mais ne peut que produire des résultats malheureux à Ottawa."

M. Fréchette et "La Patrie"

Les journaux français et anglais d'hier annonçaient que M. Fréchette ne s'occupait plus de journalisme et allait cesser sa collaboration à LA PATRIE.

Le *Monde*, lui, avec son esprit d'entreprise ordinaire, ajoutait que M. Fréchette quittait notre journal afin d'échapper à la responsabilité de l'article signé de M. Patrice Beaudry dans le numéro de LA PATRIE de lundi dernier.

Avons-nous besoin de dire que l'information du *Monde* était fautive en tous points et que M. Fréchette n'a jamais cessé sa collaboration à notre journal, pour les raisons données et par le *Monde* et par le *Star*.

Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire d'en dire plus long à ce sujet, comme il existe une correspondance complète qui forme le démenti le plus catégorique qu'il soit possible de donner à toute cette histoire coureuse de fil blanc.

LA MOTION SIFTON

Le procureur général Sifton a proposé hier à la législature du Manitoba sa résolution disant que le gouvernement est prêt à redresser les griefs de la minorité, si griefs il y a et s'ils sont prouvés, mais que la loi Dickey n'amènera aucune solution satisfaisante de la question scolaire.

M. James Fisher a proposé un amendement à l'effet de reconsidérer les lois de 1890 et 1894, et il a eu beau envelopper cet amendement de précautions oratoires et de choses suggestives, la motion de M. Sifton n'en a pas moins été adoptée par 31 voix contre 7.

On peut donc être assuré maintenant que le gouvernement Greenway, appuyé par le peuple de Manitoba et ses représentants, ne se courbera pas devant le bill Dickey.

La résolution Sifton déclare, on s'en rappelle sans doute, que la législature du Manitoba proteste contre la loi réparatrice et conclut en disant que cette loi est une loi inflexible et injustifiable attaque aux droits constitutionnels de la législature du Manitoba, et indirectement aux droits des législateurs et du peuple de chaque province de la confédération et une violation des principes de l'autonomie provinciale, qui est sans précédent dans l'histoire du Canada.

Ceux qui comptent sur M. Greenway pour secourir le bill Dickey peuvent aller se promener.

LA CRISE PROVINCIALE

Le *World* et LA PATRIE ont annoncé qu'il y avait une crise ministérielle à Québec et que M. Nantel résisterait probablement au gouvernement.

L'Évênement n'est pas content de ce qu'on met le public au courant des ministères et chicanes de la boutique provinciale et il croit nous rendre à quia avec le paragraphe suivant :

"Le premier ministre, l'hon. M. Taillon, et le commissaire des Travaux publics, l'hon. Nantel, que notre représentant a interrogés à ce sujet, ont déclaré qu'ils ignorent absolument cette crise, dont la première nouvelle leur est parvenue par les journaux libéraux."

Les ministres n'ont toujours, c'est connu. Mais M. Nantel peut-il nous dire ce qui l'a réuni, dimanche dernier, à M. Chapleau et à M. Maze au Windsor ?

M. Nantel peut-il expliquer pourquoi il s'est abstenu d'assister à la plupart des réunions des ministres provinciaux la semaine dernière à Montréal ?

M. Nantel peut-il nier que ses collègues l'aient lâché dans l'adieu du chemin de fer des Comtés-Unis et qu'il a soulevé toute une tempête au sujet d'une question de subsides à cette entreprise.

L'Événement, pour rendre le débat intéressant, pourrait peut-être nous donner les noms des intéressés dans cette compagnie de chemin de fer.

LES LISTES ELECTORALES

Il ne faut pas oublier que la révision des listes provinciales aura lieu du 1er au 15 mars et nous demandons particulièrement à nos amis de surveiller cette révision avec beaucoup de soin, car ils peuvent être assurés que les élections provinciales se feront sur ces nouvelles listes.

Nous rappellerons que la loi électorale a été amendée et qu'elle renferme aujourd'hui la sous-section suivante :

Out droit de vote les personnes qui résident dans le quartier électoral et qui tirent de leur salaire, ou de leurs pages, ou d'argent ou en nature, ou de quelque commerce, emploi, métier ou profession, ou de quelque placement dans le Canada, un revenu d'au moins \$300 par année, pourvu qu'elles aient tiré ce revenu et aient résidé pendant un an immédiatement avant la confection de la liste.

C'est à dire que les personnes qui tirent de leur travail ou de leurs capitaux placés en Canada, une somme de \$300 par année, pourvu qu'elles aient résidé en Canada un an avant la confection de la liste, peuvent exercer leurs droits de citoyens. Il n'est pas nécessaire que le nom de ces personnes soit porté sur la liste d'évaluation.

Nous devons rappeler en outre qu'en vertu de nouveaux amendements c'est le Conseil municipal qui doit diviser en arrondissement, par règlement, les divers municipalités, quand celles-ci renferment plus de 200 électeurs. Cette division doit être faite avant le 1er mars de chaque année. Si, au 1er mars, la division n'est pas faite, le secrétaire-trésorier est tenu d'en avertir le Conseil qui, alors, procède sans délai à faire la division. Les articles 21, 63, 64, 65, 66 et 67, qui ont trait à la division des municipalités en arrondissements de vote, ont été publiés dans la *Gazette Officielle*.

LE SORT DU BILL DICKEY

Les journaux de Toronto ont commencé à supputer les chances de la loi réparatrice au parlement.

Le *Mail & Empire* croit que dix-huit conservateurs voteront contre le gouvernement, mais que cela laissera un parti ministériel une majorité d'une dizaine de voix sans le secours des votes libéraux. Ce journal rapporte qu'un caucus a eu lieu entre M. Bowell et les *anti-conservateurs* et que la situation se corse énormément.

De son côté, le *World* assure que 23 députés conservateurs voteront contre le bill Dickey, dont 29 de l'Ontario, savoir : MM. Bennett, Calvin, Carswell, Cook, Burn, Craig, Denison, Henderson, Hodgins, Hughes, Hutchins, Ingram, McLean, McGilivray, McNeill, Ramsmond, Smith, Sprague, Tyrwhitt, Wallace et Wilson.

Les trois autres sont MM. Weldon (Nouveau-Brunswick), Davin (Nord-Ouest), et Ross (Manitoba).

Les conservateurs de l'Ontario disposés à voter pour le gouvernement, sont MM. Bergin, Boyle, Cargill, Carling, Carpenter, Coulbair, John Ferguson, Grant, Guillett, Haggart, McKay, McLennan, Masson, Metcalf, Northrop, Road, Robillard, Reame, Stevenson, Tisdale et Wood.

Les députés dont le vote est encore douteux sont M. M. Burnham, Coatsworth, Fairbairn, C. Ferguson, Macdonell, Marshall, Miller, Moncrieff, Priddlem, Ross, Ryekman, Taylor, Wilmut (Nouveau-Brunswick), Corbould et Mara (Colombie Anglaise), Boyd et McDonald (Territoires du Nord-Ouest).

La plus forte majorité du gouvernement est actuellement de 40 voix et les 23 suffiront pour battre le cabinet et les libéraux voteront contre la loi réparatrice.

Or le devoir des députés libéraux est de voter contre le gouvernement, même si les 23 rentraient dans les rangs.

Les accusations contre Tupper

Nous avons dit, l'autre jour, que M. Robert McConnell avait publié dans le *Chronicle* une lettre accusant sir Charles d'avoir fait du péculat alors qu'il était ministre dans un gouvernement d'auteur et d'avoir particulièrement fait \$40,000 dans une certaine affaire.

M. McConnell a mis en cause, à ce sujet, sir Leonard Tilley, M. Weldon et M. Cahan, trois chefs conservateurs, qui auraient eux-mêmes répété les accusations portées dans le *Chronicle*.

Ces trois personnes se sont empressées de nier toute l'affaire et sir Charles a fait de même hier, comme on le verra dans notre rapport du parlement.

Il n'est pas de dire que tous les hommes de bonne foi doivent en honneur accepter les dénégations de sir Charles Tupper et des autres personnes mêlées à cette affaire, car les accusations portées sont trop graves pour qu'on puisse les croire fondées.

Mais M. McConnell a l'air de ne pas vouloir reculer, car il a écrit à M. Cahan une lettre péquante que nous lisons dans la *Gazette* et que nous traduisons :

Monsieur,

J'ai lu votre lettre dans le *Herald* de ce matin. En réponse, je dois vous déclarer qu'outre mes renseignements personnels sur ce que vous avez dit au sujet de sir Charles Tupper, j'ai l'affirmation de tant de citoyens importants et haut cotés que vous avez rapporté ce que j'ai mentionné dans ma lettre du 25, que je ne puis accepter la dénégation contenue dans votre lettre.

Je répète donc que les *statements* de ma correspondance, quant à ce qui vous concerne, sont vrais en substance.

Si vous plait de mettre au défi la vérité de mes assertions, il vous est facile de faire prouver que de nous est correct. Vous pouvez me traduire en justice sur une accusation de libelle, au sujet de ma lettre du 25 et de celle-ci, et la preuve que chacun de nous aura à faire sera respectueusement et sagement à votre examen devant un tribunal.

Confiant que vous prendrez ce moyen, le seul pour régler sûrement et définitivement cette affaire, je vous donne les noms de mes avocats : MM. Ross, Melish et Mathew.

Votre dévoué,

ROBERT MCCONNELL,
Halifax, N. E., 26 février 1896.

Sir Charles Tupper ne se trouve plus ainsi dans la partie et le match est maintenant entre M. McConnell et M. Cahan.

Il s'agit de savoir si celui-ci dit ou n'a pas dit telle et telle chose.

SUICIDE

Un individu se jette en bas du pont Rosedale

Toronto, 27 — Hier après midi, vers cinq heures, un homme a sauté en bas du pont Rosedale, faisant une chute de 150 pieds.

D'après les lettres trouvées dans son habit, on a reconnu l'individu pour un nommé James Long, de Batavia, N. Y. Il est âgé de 25 ans et porte une moustache noire. L'endroit où il s'est précipité en bas du pont est le même que celui où le marchand James Scott a mis fin à ses jours, samedi dernier.

Le coroner a été averti et tiendra une enquête aujourd'hui.

Le suicidé Arthur J. Long a été employé pendant trois ans au club Albany comme garçon de salle. Il était sans les soins d'un médecin qui le traitait pour la dépression nerveuse. Il a un frère dans l'armée anglaise et un autre qui réside à Batavia, New-York.

MORT DE SAMUEL EDISON

Norwalk, Ohio, 27. — M. Samuel Edison, le père de l'inventeur, Thomas A. Edison, est mort hier, après plusieurs semaines de maladie.

PARLEMENT FEDERAL

Débats intéressants à la Chambre

Sir Charles Tupper et les accusations portées

L'affaire des Trappistes d'Oka

Ottawa, 27.

Hier, à l'appel des ordres du jour, sir Charles Tupper a fait la réponse suivante aux accusations dirigées contre lui par le *Chronicle* de Halifax :

"Je désire déclarer, que j'ai adressé, que j'ai envoyé à sir Leonard Tilley, dont le nom a été mentionné à l'appel des accusations portées contre moi, une lettre qui ne lui était pas encore parvenue lors que j'ai reçu le télégramme suivant :

"L'usage de mon nom dans la lettre de M. McConnell n'est basé sur aucun fondement, comme M. Weldon peut l'affirmer; je n'ai pas fait à M. Weldon ou à qui que ce soit de déclaration au sujet des accusations portées contre vous."

(Signé) S. L. TILLEY."

"Je viens d'avoir le plaisir de recevoir la lettre suivante du Dr Weldon :

"Mon cher sir Charles,

"En réponse à votre lettre de ce jour, je vous transmets copie d'une dépêche que j'ai envoyée aux journaux. Vous êtes autorisé à dire qu'en tant que je suis concerné, M. McConnell a été induit en erreur par des informations fausses et calomnieuses."

"Je suis, votre tout dévoué,

(Signé) "R. C. WELDON."

Sir Charles lit ensuite une lettre de M. Cahan, dont M. McConnell avait invoqué le nom.

L'auteur de cette lettre défie le rédacteur du *Chronicle* de mentionner le nom d'une seule personne à qui il a fait les déclarations que lui prête ce journal.

"Je dois ajouter, continue sir Charles, occupant la position que j'ai l'honneur d'occuper dans cette Chambre, j'ai cru de mon devoir de donner instruction à mes avocats de poursuivre devant les tribunaux criminels ceux qui ont publié ce libelle faux et malveillant."

L'honorable M. Dickey a répondu négativement aux questions de M. Edgar :

"Le gouvernement de Sa Majesté a-t-il dénoncé de la part du Canada, la convention de Berne, relativement aux droits d'auteurs tel que cela lui a été demandé ?

"Le gouvernement de Sa Majesté a-t-il donné son assentiment à l'émission par les autorités du Québec, d'une proclamation à l'effet de mettre en vigueur l'Acte du Canada, sur les droits d'auteurs de 1880 ?

"Le gouvernement se propose-t-il de cesser, dans une certaine mesure, d'affirmer le droit que nous avons de légiférer sur la question des droits d'auteur en Canada ?

M. Dickey a répondu qu'il est trop tôt pour dire quel sera le résultat de la conférence tenue à ce sujet entre le bureau colonial et un représentant du gouvernement canadien.

M. John Charlton présente son bill pour l'observation du dimanche. Son projet de loi contient quatre sections produisant la vente des journaux le dimanche, l'ouverture des canaux, le trafic des chemins de fer et les excursions de plaisir par chemin de fer ou bateau.

Le colonel O'Brien a fait quelques questions au sujet de la saisie de l'alambic dans le monastère d'Oka.

Une amende pécuniaire de \$500 a été imposée et les articles furent confisqués.

SEANCE DU SOIR

Le bill de M. McLennan au sujet de la vente de billets de retour de seconde classe par les compagnies de chemin de fer a été lu.

De Spruille a proposé la seconde lecture de son bill concernant les agences mercantiles et les bureaux de détectives.

On dit que les propriétaires du chemin de fer de la Baie des Chaleurs ont offert de vendre leur ligne au gouvernement fédéral et ont présenté une requête à cet effet au département des chemins de fer. — Nous avons dépensé \$20,000 par mille, soit \$1,000,000, disent-ils. Donnez-nous la différence entre le coût du chemin et les subsides fédéraux, c'est environ \$900,000 et nous vous transporterons le chemin. Depuis cette demande a été réduite à \$200,000, dit-on.

Des représentants des intéressés étaient à Ottawa ces jours derniers à ce sujet.

COLONIAL HOUSE

Place Philippe.

Nous avons reçu notre première cargaison des Dernières Nouveautés en

Guillaumes

Crepons

Mohairs

Etoffes à Robes

En Soie et Laine

Brochés, Tweeds, Etc.

Les commandes par la maille sont promptement et soigneusement exécutées.

HENRY MORGAN & Cie

MONTREAL.

VERRES !

Verres à 5c chacun

Verres à 6c chacun

Verres à 8c chacun

Verres à 10c chacun

Nous venons de recevoir des centaines de douzaines de Verres.

Nous les vendons à des prix plus bas qu'ils n'ont jamais été vendus. Boîtes de 12, 24, 36, 48, 60, 72, 84, 96, 108, 120, 144, 168, 180, 216, 240, 270, 300, 324, 360, 378, 400, 420, 432, 450, 468, 480, 492, 504, 516, 528, 540, 552, 564, 576, 588, 600, 612, 624, 636, 648, 660, 672, 684, 696, 708, 720, 732, 744, 756, 768, 780, 792, 804, 816, 828, 840, 852, 864, 876, 888, 900, 912, 924, 936, 948, 960, 972, 984, 996, 1000.

Prix ordinaire \$1.50 la douzaine, pour 8 c. CHACUN.

Vous pouvez en acheter un ou en centaine à ce prix.

Il y a encore quelques uns de ces Globes à 6 c. à 5 c. chacun (valeur \$1.50 à \$2.50 chacun). Prix très bon patrons.

A. T. WILEY & CO. 1893 rue Notre-Dame, 2341 rue Ste-Catherine.

MEUBLES...

VOYEZ CE QUE NOUS AVONS A VOUS OFFRIR.

THOMAS LIGGET 1834 rue Notre-Dame, HOTEL GREENORA

ANDREW YOUNG

Ingénieur, Machiniste et Forgeron

11, 13 et 15 RUELE BUSBY

SHAWING, HANGERS, PULLERS.

Telephone 2514.

Hotel Riendeau

En face de l'Hôtel-de-Ville et de la Palais de Justice, qu'il y a pas des bâteaux et des gares de chemin de fer.

58 et 60 Place Jacques-Cartier

MONTREAL.

JOS. RICHARD, Propriétaire

COURRIER

DE FRANCE

M. Félix Faure à Aix

Paris, 27. — La commission d'organisation des fêtes qui seront données à Aix en l'honneur du président de la République, lors de son prochain voyage, a trace déjà les grandes lignes des réjouissances publiques.

Devant le Palais de Justice aura lieu le grand festival à l'issue duquel un hymne provincial sera chanté par 500 exécutants. Une grande fanfare aixoise se déroulera sur des costumes des armées d'infanterie grecs antiques et formeront au son de la flûte.

Un grand nombre de musiques et de chorales de l'arrondissement vont saluer à Aix M. Félix Faure, qui ne doit s'arrêter qu'une demi-journée dans cette ville.

L'Académie Française

Paris, 27. — L'Académie Française a fixé au 28 mai les élections aux fauteuils vacants par la mort de M. Pasteur et d'Alexandre Dumas.

M. Boque pose sa candidature au fauteuil d'Alexandre Dumas.

A Toulon

Toulon, 27. — Le général Zurlinden, ancien ministre de la guerre, appelé au commandement du 15^e corps d'armée, vient de faire son entrée à Toulon. Il a passé en revue toutes les troupes de la place et s'est rendu sur les principaux points de la défense. Il est attendu par tout le monde à Nice.

Le général a désiré qu'un honneur ne lui soit rendu.

La commission de l'ère classique qui avait été envoyée au commencement de l'année dernière de Cherbourg à Malagascor pour

participer à l'expédition, vient de mouiller sur rade de Toulon. Le *Galès* était resté quelque temps à Oisek pour surveiller le passage des adhérents de Malagascor.

Le recensement de la France

De l'Etat.

La population de la France va être dénombrée par les soins des maires "selon l'expression même du décret paru hier au *Journal officiel* et qui fixe la date de ce dénombrement au 29 mars prochain. La loi prévoit un intervalle de cinquante ans entre chaque recensement; il y aura en outre pas un surplus de quelques jours. On a ainsi évité que cette opération essentielle pour la base de l'assiette de l'impôt et l'application des lois d'organisation municipale, ne coïncidât avec la fête de Pâques, jour d'exceptionnels déplacements.

Le décret est une concession qui rendra nécessaire une longue circulation à l'usage des agents chargés de cette laborieuse opération.

Nous ne tarderons sans doute pas à la connaître. Nous aurons ainsi quelles sont les questions que la commission, qui en a préparé la rédaction, a décidé de poser à la population.

Cette sorte d'enquête quinquennale n'est guère accueillie par des explications de joie. On se lassent volontiers de ces interrogations insidieuses. Mais on s'excite tout de même sans trop de mauvaise grâce; et il a été constaté, du moins à Paris, un nombre très minime de réponses où la vérité était manifestement outragée.

Il faut bien reconnaître que l'administration française n'abuse pas, en la circonstance, de notre bonne volonté; bien éloi gnés de cela de l'administration d'autres pays où l'on pousse l'indiscrétion jusqu'à demander à chacun s'il a déjà subi des condamnations. C'est une extension du recensement que nous ne supportons certainement pas. Mais les pibles scènes de ruse de la d'année que l'on pourrait estimer ?

Un congrès international de statistique, tenu à Saint-Petersbourg en 1872, a établi

une liste des questions à poser aux recensés. Elle comprend douze numéros, dont quelques uns sont sans grand intérêt.

Les gouvernements se sont conformés de façons bien diverses aux décisions du congrès. En certains pays, la liste a été allongée; en d'autres, en France surtout, elle a été diminuée.

On nous demandera dans quelques semaines, comme chez tous les peuples où le dénombrement se fait avec quelque méthode, le nom, le sexe, l'âge de chacun de nous, le rapport qui nous lie au chef de la famille, notre état civil ou conjugal, notre profession, le lieu de notre naissance, celui de notre résidence ordinaire.

Sera-ce tout ? C'est en tout cas ainsi que les choses se passeront il y a cinq ans. Ainsi le recensement terminé, les feuilles ou est écrite notre confession ne méritent-elles guère que d'être brûlées. Peut-être, classées par Paris, par arrondissement, par quartier et par sexe, pourraient-elles aller parfoi aux familles dans la recherche d'un parent dont la trace est depuis longtemps perdue.

Mais l'occasion qui serait un recensement bien compris, disent les auteurs de la statistique, pour étudier certaines évolutions.

Pourquoi nous nous fâcher, si on nous prait de dire si nous savons lire et si nous savons écrire ? Est-il d'ailleurs d'autres moyens d'établir la proportion des illettrés en France ? On se sert aujourd'hui

LA PATRIE

Parus le 27 février 1914
La Cie de Publication de LA PATRIE
Administration et rédaction
77 et 79 RUE ST-JACQUES

ANNONCES (Moyen Agée)
Prendre inscription...
Abonnement
Edition Quotidienne...
Edition Hebdomadaire...

LES ARTISTES DE L'OPERA

C'est fini ! la troupe, du moins comme
ensemble, s'est fait entendre, hier soir,
pour la dernière fois.

leurs difficultés présentes que la direction
est la première à regretter.

Nous n'avons pas mission de défendre
ce qui se soit. On avancera cependant
que ce mémoire offre un certain intérêt, et
que, si les assertions qu'il y trouvent sont
conformes aux faits, cela revient à dire
que : "There are always two sides to a
story."

Sur le produit de la saison théâtrale jus-
qu'à sa suspension, les chiffres donnés par
la PATRIE, le 12 février, sont à peu près
exactes, et ils démontrent la vérité de notre
assertion : que le théâtre est au passif
contre s'il avait eu à sa disposition un ca-
pital raisonnable. C'est là qu'est, à notre
avis, la cause, de la chute de cette institu-
tion, et pas ailleurs.

Que ceux qui veulent ressusciter l'Opéra
de ses cendres songent bien que c'est ce
point là surtout qu'il faudra surveiller.
Des artistes, il y en a encore, nous ne
disons pas de meilleurs que ceux qui nous
avons eus cette année, mais d'œuvres, et
il sera facile de les engager, s'il y a une
société sérieuse qui s'en charge.

TELEGRAPHIE

VINGT ANS DE
TRAVAUX FORGES

Une affaire d'Italiens expédiée

New York, 27. — Pour la première fois
depuis fort longtemps une seule journée a
suffi pour régler nos affaires d'assurances.

Le procès de Herman, dont nous avons
annoncé la condamnation à mort pour
avoir assassiné sa femme, eût à peine
achevé devant la chambre criminelle de la
cour suprême, que le juge Keogh, qui a
décidé d'en finir le plus tôt possible avec
les procès assésins, lançant depuis des
mois dans la prison des Assésins, a fait
appeler l'abbé de Vincenzo Desanto, un
Italien poursuivi pour avoir assassiné à
coup de poignard un de ses compatriotes,
P. Epolina, au cours d'une querelle, le 20
avril dernier, au coin de Barclay et de
Greenwich streets.

L'affaire était encore des plus banales,
l'assassin avait été pris en flagrant délit
avec son poignard sanglant à la main, et
portant à la fois dix mois au poignet de
New York pour préparer les poursuites.
New York est probable que Desanto
n'aurait pas encore été mis de longtemps
en jugement, si l'on ne s'était décidé à
convoquer une session spéciale de la cour
criminelle, et surtout si le juge Keogh n'avait
déclaré qu'il était déterminé à en finir avec
les anciennes habitudes de faire traîner les
affaires en longueur, sous les plus faibles
prétextes.

Bref, le procès a été si bien conduit qu'il
n'a pas duré plus de vingt-quatre heures,
et que le jury, après une heure de délibé-
ration environ, a déclaré Desanto coupable
d'homicide au premier degré, ce qui con-
traire, au maximum, la peine de vingt ans
de travaux forcés.

Il est probable que les crimes ne tarderont
pas à diminuer sensiblement à New
York, si l'on mettrait toujours la même
promptitude qu'on nous a vu juger les
autres.

L'INSURRECTION CUBAINE

San Cristobal occupé d-puis le 6
février

La Havane, 27. — Des réfugiés de San
Cristobal au Coladero, village situé sur
le chemin de fer de Pinar del Rio, ont
reçu leurs appointements avec régularité
jusqu'à un commencement de présent mois.
Enfin, les missions ont été payées intégra-
lement jusqu'à 8 courant.

"C'est le 11 qu'est arrivée la suspen-
sion."

"M. Mary a solennellement déclaré le soir de
la grève, du haut de la tribune, qu'il n'avait
rien reçu de salaires depuis 40 jours. M.
Mary a pu déclarer pourtant qu'avant son
départ de Paris, il a reçu de nous ses
salaires de voyage jusqu'à Montréal, plus
deux cent cinquante dollars compte de son
salaires."

"Qu'on nous permette aussi de dire que
l'indisposition de M. Mary pendant la
première quinzaine de son séjour à Montréal,
et son retour précipité ont causé à la so-
ciété un gros surcroît de dépenses et lui
ont fait subir des pertes sérieuses. Les
deux représentations de "Jérusalem",
par exemple, où il n'a pu figurer, ont
donné le quart de recette espérée. Enfin,
à en juger par le succès du début de M.
Mary, la crise aurait été heureusement
évitée sans ces fâcheux contretemps."

"Quant à M. Barbe, d'après son engage-
ment, il avait droit à la solde de son salaire
à chaque semaine, et ses engagements furent
régulièrement effectués pendant six semaines,
sauf jusqu'au 27 février. De plus, M.
Barbe a reçu l'argent pour son voyage de
retour dès le commencement de la saison."

"Le neuf février, les actionnaires eurent
une réunion pour considérer la situation
devenue embarrassante, et en vinrent à la
conclusion qu'il leur était impossible de
faire de nouvelles mises de fonds. On con-
vint néanmoins de faire aux artistes la
proposition suivante :

"25 qu'on leur payât leurs salaires alors
dus, cette proposition payée comptant."

"25 qu'on leur payât le 2 mars, et le même jour 50
de la recette brute de cinquante mois, plus
les billets, pour le voyage de retour."

"Cet arrangement devait être garanti par
le dépôt entre mains sûres de douze cent
cinquante mille francs de retour. Une
seule condition était exigée des artistes :
c'était que tous s'engageaient à continuer
leur service pour les trois semaines alors
à suivre, sous peine de nullité de la propo-
sition en cas où le retrait de quelques-uns
d'entre eux aurait eu pour effet d'interrom-
pre les représentations."

"Cette offre ne fut pas acceptée."

"Grâce à cet arrangement les artistes
auraient reçu un mois de plus de leur sa-
laire pour le 27 février, les choristes et les
musiciens étant payés, plus un dividende
sur leur cinquième mois, avec leur voyage
de retour."

"Après la catastrophe du onze, cette
offre n'a pu être rétroactive, et pour cause, la
grève ayant ruiné les espérances fondées
sur la fin de la saison."

"La direction déclare de plus que les
actionnaires et les directeurs sont bien bon-
nairés, avec les billets de retour. Un
régulier paiement de billets de retour et
aujourd'hui avec leur capital perdu, et plus
d'un parmi eux est créancier de la Société
pour de fortes sommes."

"Les artistes se plaignent surtout de ce
qu'ils se trouvent aujourd'hui sans billets
de retour pour se rapatrier, et c'est là leur
principal grief."

"Après ce qui précède, on verra que
l'acceptation de la proposition à eux faite
leur aurait procuré leur billet de retour et
même leur aurait assuré un certain mon-
tant d'argent disponible pour les aider dans

leur voyage de retour."

"Fort Worth, Texas, 27. — Une dépêche
de Wichita Falls, annonce que les deux
voleurs qui ont volé la banque de l'endroit
après avoir volé le caissier, ont été pendus
hier, à un poteau de télégraphe."

On voulait les faire brûler à petit feu,
mais on a ensuite décidé autrement."

Fort Worth, Texas, 27. — Une dépêche
de Wichita Falls, annonce que les deux
voleurs qui ont volé la banque de l'endroit
après avoir volé le caissier, ont été pendus
hier, à un poteau de télégraphe."

On voulait les faire brûler à petit feu,
mais on a ensuite décidé autrement."

Fort Worth, Texas, 27. — Une dépêche
de Wichita Falls, annonce que les deux
voleurs qui ont volé la banque de l'endroit
après avoir volé le caissier, ont été pendus
hier, à un poteau de télégraphe."

On voulait les faire brûler à petit feu,
mais on a ensuite décidé autrement."

Pour Faire Une Fournee de Biscuits.
Voyez en ramassant une pinte de farine, deux cuillères à thé de poudre à bouillier...
THE N. K. FAIRBANK COMPANY, Wellington and Ann Sts., MONTREAL.

WASHINGTON BUILDING TRUST CO.

En Peu de Mots

NOS NOS NOS
Actions de 7 1/2 Ans Rapportant 8 p. c.
Sont vendus à \$70 par action. Echéance ga-
rantie. Retrait après SIX MOIS si désiré,
Avec INTERET.

Cette Compagnie a aussi un Capital Garantie
de \$100,000 payé.

PROCUREZ-VOUS UN PROSPECTUS
Nos 20 à 25 Batisse de la Banque du Peuple
MONTREAL.

"AVEZ-VOUS UNE
Allumette
EDDY ?"
J'ai employé toute une
boîte entière des autres,
sans pouvoir obtenir une
lumière."
— Certainement !
Celles-ci prennent tou-
jours feu. Ce sont les
ALLUMETTES
DE E. B. EDDY !

UNE MONTRE D'OR (FILLED CASE) POUR \$7.50
Montre non-recouverte ou recouverte pour Dames et Messieurs
The Universal Watch & Jewelry Mfg. Co.

Un Demi-Million
DE BONNES
Enveloppes Blanches
No 7.
A 75 cents le mille.
MORTON, PHILLIPS & CIE
PAPIERIERIS ET IMPRIMERIES.

JOSEPH FORTIER
FABRIQUEUR DE PAPIER
276 et 288 rue SAINT-JACQUES
MONTREAL.

J. BRUNET
Importateur et Manufacturier de
Marbre et Granit
Couvres de BATISSES ET
DE CIMETIERES, ETC.

REDUCTION
3c. TAPESSERIES 3c.
BORDURES, à la et de la verge.
TAPISSERIES de bois, et de soie montées.

O. CAUCHON
324 RUE ST LAURENT.
Tél. des Marchands 324.

RADWAY READY RELIEF
RADWAY'S READY RELIEF
GUERIT ET PREVIENT
Rhumes, Toux, Maux de Gorge, Influenza
Bronchites, Pneumonie, Enflure des
Jointures, Lumbago Inflammations.

LE RADWAY READY RELIEF
GUERIT ET PREVIENT
Rhumes, Toux, Maux de Gorge, Influenza
Bronchites, Pneumonie, Enflure des
Jointures, Lumbago Inflammations.

RADWAY'S
PILLS,
DOUCES MAIS EFFECTIVES
Tous les désordres du Foie
GUERIT

CARTER'S
LITTLE
LIVER
PILLS.
LES PILULES DE CARTER POUR LE FOIE
GUERISSENT
LE MAL
DE TETE
NERVEUX

CARTER MEDICINE CO.,
NEW-YORK, U.S.A.
Nouveaux procédés américains
—POUR—
PLOMBAGE DE DENTS

A. S. BROSSON, L. D. S.
7, Rue St Laurent, MONTREAL.

J. G. A. GENDREAU
DENTISTE
80 Rue St-Laurent,
MONTREAL.

L. N. DENIS,
Peintre-Decorateur
313 RUE SAINT-LAURENT

FRUILLETON DE LA PATRIE
LA
TRENTA ANS D'AVEVENTURES
CETTE perspective ne le décourageait pas,
et il résolut même de profiter du temps
qu'il passerait encore au bagne pour pré-
parer sa future évasion, de telle sorte qu'il
ne put manquer de réussir. A défaut
des concours de son frère, il comptait sur
l'aide ses camarades d'infortune, et il cher-
cha à se faire des amis dans la chaudière.

Lesquels, pour la première fois, il des-
cendit à la tâche, accompagné de Saffieri,
il recueillit au passage plus d'un coup
d'oeil d'encouragement et d'un mot d'at-
tention. Il sentit qu'il exerçait déjà sur ces natures
grossières une influence qu'il ne tenait qu'à
lui d'étendre, et il commença par l'établir
sur son compagnon.

Dans le groupe de bandits que Darius
avait commandés autrefois et dont Carretti
avait fini par devenir le chef réel, Saffieri
n'occupait qu'un rang très subalterne, et
ses relations avec le grenadier de la Con-
vention en l'an II s'étaient bornées à quel-
ques mots échangés au cabaret du Cour-
Seigneur et dans le salon de la baronne de
Hovenstein. Moins fin et moins corrompu
que son compatriote Carretti, il était enco-
re capable d'amitié et de dévouement.

Le grand de l'armée piémontaise, il avait
gardé de son ancien maître de solait une
grande considération pour les braves, et à
ce titre, Coignard lui était sympathique.
De plus, comme tous les Italiens, il avait
une disposition naturelle à s'incliner de-
vant les supériorités sociales, et l'ancien
officier de l'armée royale en Bretagne n'eu-
t pas de peine à obtenir le respect de Saffieri
qui n'avait jamais dépassé le grade de
caporal.

C'était la première heure de conversation.
Coignard s'aperçut que le Piémontais s'é-
tait complètement séparé de son ancien
chef Darius dont il méprisait la traïson, et
cette découverte lui donna confiance dans
son nouveau compagnon de chaîne. Pour
achever sa conquête, il s'informa de tout ce
qui pouvait l'intéresser et lui promit hardi-
ment sa protection. Saffieri n'avait plus
que six années de longue prison à subir, et
Carretti devait sortir à peu près en
même temps que lui, et comptait bien re-
trouver à Paris ses anciens complices pour
entreprendre ensemble quelques opérations
aussi illicites que lucratives.

Darius était depuis longtemps au ban de
leur société, et le métier d'espion qu'on le
suspçonnait fort d'exercer avait achevé de
le dégoûter à leurs yeux.

— C'est un renard, dit Saffieri, et jamais
ni Carretti, ni L'Excellent, ni moi, nous ne
lui pardonnerons.

Coignard profita de l'occasion pour se
renseigner sur l'état de la prison qu'il
avait entendu prononcer contre Darius et
qu'il avait quelque peine à prendre au sé-
rieux.

— Il paraît, dit-il à Saffieri, que nous
allons en être libérés.

— Non, répondit Coignard, il y a un bon
tant qu'il était là-bas, derrière, mais je ne
le vois plus. Ah ! tenez ! j'aperçois son bon
net vert à côté du camion.

— Bon ! reprit tout bas Saffieri, ne le perla
pas de vue. J'ai idée qu'il va se passer quel-
que chose de curieux.

Tout était en mouvement dans la chi-
audière et les forçats travaillaient avec une
ardeur peu ordinaire. Les lourds boîtes de
matière s'élevaient comme par enchantement
et formaient déjà une sorte de pyramide
de haute de quinze pieds au-dessus de laquelle
s'agitait les cou-lamés. Tout à coup un
cri d'alarme éclata :

— Gare là-dessous !
— L'énorme pile chancelait sur sa base ;
forçats et gardes s'élevèrent précipi-
tamment.

Dans la mêlée qui dura à peine deux ou
trois secondes, le bonnet vert de Mourrien
apparut à côté de la lanterne du gardien. Puis
le groupe s'écarta et, quand les matriers
s'ébranlèrent avec une fracas épouvantable
un corps étendu à terre disparut sous leur
masse. Coignard, qui avait eu le temps de
reconnaître Darius, restait pétrifié, mais
Saffieri le tira par la manche de sa veste et
lui dit du ton le plus tranquille :

— Voilà le renard terré ! il ne dénoncera
plus personne.

Cinq ans s'étaient écoulés depuis les
soirées que nous venons de raconter. L'an-
née 1860 touchait à sa fin et Pierre Coi-
gnard était toujours au bagne. Il n'avait pas
été renouvelé sa première tentative d'é-
vasion et semblait parfaitement résigné.
Darius, soumis à la rigueur, et à l'égard de
son maître, était toujours de rapport. Le
commissaire ne pouvait assez s'étonner
d'un changement qui s'était opéré dans ce
caractère indomptable, et il avait plusieurs
fois proposé Coignard pour une diminution
de peine, qu'il n'avait pas encore pu obte-
nir, mais il comptait bien renouveler à la
prochaine fête de sa Majesté l'Empereur et
Roi.

Par un privilège bien rare, ce forçat si
apprivoisé de ses supérieurs était en même
temps adoré de ses camarades. Il assistait
à tous les complots sans vouloir prendre
part à aucun, mais sa discrétion et sa sibi-
lité étaient si bien établies qu'il était de-
venu le dépositaire de tous les secrets de la
chaudière. Il ne se compromettait pas, mais
il ne trahissait jamais, et l'autorité appré-
ciait si bien le rôle qu'il s'était créé dans le
bagne qu'elle avait souvent recours à son
intervention pour calmer les passions et de
quelle ne lui demandait plus de rapport.

Cette ligne de conduite si exemplaire
avait été tracé à Coignard par un senti-
ment bien opposé à ceux qu'on lui suppo-
sait. On le croyait accoutumé à son sort
et jamais la résignation n'avait été plus
loin de son cœur. L'amour de la liberté
venait toujours en lui plus ardent, plus ef-
férent, plus ardent, et sa supériorité
naturelle de son esprit, et il avait compris
que tous les ans son maître ratait la dé-
livrance et il voulait agir à coup sûr. De
plus, et c'était là surtout ce qui avait inspi-
ré sa soumission apparente, il savait que
des ans dévoués venaient sur lui de bon
et qu'on n'avait pas cessé un seul instant
de préparer sa fuite. Deux fois déjà de-
puis son ancrage, des avis mystérieux lui a-
vaient été remis par les postes inspecteurs.

On lui disait de prendre patience et de se-
tenir prêt, et chaque fois on lui avait dit
qu'on lui avait glissé, il avait en ces mots
tracés par la main de Rosv en caractères
presque invisibles :

LA PATRIE

Pour les Chemises d'Hommes et de Garçons

et autres articles, allez directement aux principaux magasins de LA CIE S. CARSLY, Limitée.

L'Expédition de Peary AU POLE NORD.

Grand panorama des régions arctiques, avec figures mouvantes, le steamer, les chiens des Esquimaux, les ours, les rennes, les balaines, les huttes et les villages. Une peinture réaliste de la vie, dans cette région polaire, couverte de glace et de neige. Toute cette scène brillamment illuminée.

La Cie S. Carsley (Limitée) 1765 à 1783 rue Notre-Dame MONTREAL

Nouvelles Etoffes à Robes

Nouveaux Mohairs, double largeur, unis et à pois, toutes couleurs, 45c la verge.

Etoffes à Robes Fantaisie

Etoffes à robes fantaisie, tout laine, 72c la verge.

Etoffes à robes noires, toutes les nuances, 58c à \$1.20.

Nouvelles Soies

Soies Kaiko fantaisie, toutes les couleurs nouvelles, pour blouses, 52c la verge.

Sous-vêtements blancs pour Dames

Cache-corsets blancs pour dames, 3c chaque.

Sous-vêtements en Batiste

Cache-corsets en batiste blanche, garnis de broderies, 35c ch.

Bons Marchés dans les Modes

Lot spécial de chapeaux à \$11.00 en futaire pour dames et demoiselles.

La Cie S. Carsley Limitée 1765 à 1783 rue Notre-Dame, MONTREAL.

NOUVELLES OUVRIERES

Voici le texte de la loi qui vient d'être déposé...

LA COMMISSION DU HAVRE

Une revue générale de l'année

A l'assemblée des commissaires du Havre qui a eu lieu hier après-midi, M. Henry Bulmer, président, a fait une revue générale des opérations de l'année.

ILE BIZARD

On fonde un cercle agricole

Les cultivateurs de l'île Bizard, comté de Jacques-Cartier, ont établi un cercle agricole dans leur paroisse samedi dernier.

L'HONORABLE M. STARNES

L'hon. Henry Starnes, conseiller législatif, a été administré, et le lieutenant-gouverneur Chapleau appelé auprès de lui.

SARAH BERNHARDT

C'est ce soir, que la divine Sarah débute à l'Académie de Musique.

AU BOARD OF TRADE

Le Bureau des examinateurs est formé

Le Board of Trade a eu sa réunion hebdomadaire hier, sous la présidence de M. Richard Black.

Resumé Télégraphique

L'exportation des chevaux. — Une victime des tramways. — La mort d'un touriste. — Les maladies contagieuses. — L'incendie en chebecs blancs.

NOUVELLES DE QUEBEC

Incendie à Lévis — Le monument Champlain — Mort subite — Mgr Bégin malade.

Vers 7 heures lundi soir, le feu s'est déclaré dans les mansardes de la résidence de M. Jos. Nolin...

On a immédiatement téléphoné aux hommes du poste No 2, qui ont été promptement rendus sur les lieux.

La maison est en bois et l'incendie avait déjà fait des progrès lorsqu'ils ont arrivés.

On estime les dommages à environ \$700.

Une femme de Lorette du nom de Verret, incapable de payer l'amende à laquelle elle avait été condamnée pour vente de boissons sans licence, a été envoyée en prison pour trois mois.

Les défectives de cette ville, ont été notifiées de la disparition de W. R. Kerr, ex maître de poste de Calais, Maine, qui a laissé dans ses livres un déficit assez considérable.

Mlle Lesage se promenait seule en voiture, lundi après-midi, quand tout-à-coup le cheval prit peur et partie à fond de train sur la rue St-Jean.

Le cheval a continué en route et est allé se jeter sur la clôture du palais cardinal, mettant la voiture en pièces.

A midi hier, M. le coroner Belieu a été notifié qu'un nommé France Lavelin, de St-Romald, était mort subitement.

Une femme du nom de Françoise Pelletier, âgée de 60 ans, est aussi morte dans des circonstances analogues.

Mgr Bégin est malade à l'hôpital général.

Les capitalistes de Baltimore qui se sont associés avec M. Gorman pour la construction d'un chemin de fer électrique arriveront prochainement pour compléter les arrangements et commencer les travaux.

Mgr Edmond de Valleyfield est en cette ville.

Les juges ont décidé hier, de recommander au comité du Monument Champlain, le modèle et le dessin du monument, envoyés sous le pseudonyme de "In Maxus".

Une suggestion aux jeunes gens

ILS DEVRAIENT ETRE PRUDENTS EN CE QUI CONCERNE LA SANTE

L'opinion d'une jeune fille qui avait écrit de sa main "Je ne suis qu'un être de chair et de sang"

Plusieurs personnes ont émis leur avis et spécialement les jeunes gens.

Le premier est de la composition d'Armand Sylvestre et Eugène Morand.

Mme Sarah Bernhardt donnera "Yzyl" mercredi soir, "La Tosca", jeudi soir, "Gismonda", vendredi soir.

Le conseil a désigné MM. J. Wolfenstein, Thomas, James Crathern et Chas. Chaput pour aller s'opposer au bill en question.

Le comité a fortifié les commissions suivantes qui fonctionneront pendant un an.

Farines et blés. — MM. A. Gagnon, W. A. Hastings, J. E. Hunsicker, Jos. S. Morris et J. Lionel Smith.

Produits chimiques. — MM. Chas. H. Cunningham, Henry Doubell, John E. Kirkpatrick, Jos. C. Simon et D. T. Tees.

Un nommé Henry Hall, purgeant une condamnation pour vol au pénitencier de Snake Hill, à Jersey City, s'est évadé pendant la nuit, grâce à un uniforme de gardien qu'il avait réussi à s'obtenir et à recevoir.

Deux épidémies de fièvre scarlatine et de diphtérie viennent de se produire dans presque tout le comté de Wayne.

Les écoles publiques ont été fermées dans la plupart des villages du comté, et des mesures énergiques ont été prises pour tâcher d'arrêter les progrès des deux épidémies.

LA PATRIE

ANNONCE SPECIALE DE DUPUIS FRERES

Pour la semaine du 24 Février.

TROISIEME SEMAINE

- C'est votre intérêt de profiter d'une aussi bonne occasion. Venez en foule faire votre choix dans les marchandises suivantes qui sont littéralement sacrifiées: 60 ballots de COTON JAUNE, 36 pouces de largeur, valant 6c, pour..... 4c

DUPUIS FRERES

VENTES PAR ENCAN Par MARCOTTE FRERES VENTE sans RESERVE Meubles et Garnitures de Maison

PEINTURE A PLANCHER SIX HEURES PRETE "ISLAND CITY" par P. D. DODS & CIE.

EDWARD FAVAGH & CO. MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS DE PEINTURES HUILES, CLAIRON, JOUAILLERIES ET FERRONNERIES, etc. etc. MONTREAL.

BOIS DE SCIAGE BOIS DE CHARPENTE T. Prefontaine & Cie Bureau principal: Front de la Gare, 101, rue Notre-Dame.

BOIS DE SCIAGE BOIS DE CHARPENTE D. PARIZEAU Canal Lachine HANSON No 2.

Plombiers Sanitaires, Couvres, Ferblantiers, Electriciens. Appareils de Chauffage: A la vapeur et à l'eau chaude. DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE

TOITURE LE FINI SOLIDE QUE DONNE LE Ciment Asphalté SPARHAM

ANNONCE SPECIALE DE DUPUIS FRERES Pour la semaine du 24 Février. TROISIEME SEMAINE. C'est votre intérêt de profiter d'une aussi bonne occasion. Venez en foule faire votre choix dans les marchandises suivantes qui sont littéralement sacrifiées: 60 ballots de COTON JAUNE, 36 pouces de largeur, valant 6c, pour..... 4c

VENTES PAR ENCAN Par MARCOTTE FRERES VENTE sans RESERVE Meubles et Garnitures de Maison

EDWARD FAVAGH & CO. MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS DE PEINTURES HUILES, CLAIRON, JOUAILLERIES ET FERRONNERIES, etc. etc. MONTREAL.

BOIS DE SCIAGE BOIS DE CHARPENTE T. Prefontaine & Cie Bureau principal: Front de la Gare, 101, rue Notre-Dame.

BOIS DE SCIAGE BOIS DE CHARPENTE D. PARIZEAU Canal Lachine HANSON No 2.

Plombiers Sanitaires, Couvres, Ferblantiers, Electriciens. Appareils de Chauffage: A la vapeur et à l'eau chaude. DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE

TOITURE LE FINI SOLIDE QUE DONNE LE Ciment Asphalté SPARHAM

A. SICOTTE & CIE. Out transportés leur boutique au 301 rue St-Laurent, entre les rues Mignonne et Ontario, où ils continuent à s'occuper de couvertures de maisons, plomberie, etc.

PACIFIQUE CANADIEN Lignes Générales Transatlantiques LIGNE FRANCAISE ENTRE NEW-YORK et le HAVRE

Compagnie Générale Transatlantique LIGNE FRANCAISE ENTRE NEW-YORK et le HAVRE

Compagnie Générale Transatlantique LIGNE FRANCAISE ENTRE NEW-YORK et le HAVRE

N. LÉVEILLÉ, MANUFACTURIER-TAILLEUR. Employé pendant 18 ans à la maison L. C. DeLozans, vient d'ouvrir un établissement au No 138, rue St-Laurent, Montréal.

LA LIBRAIRIE FRANCAISE 134, rue Notre-Dame, MONTREAL.

VENTE du Printemps 1896. Ventes par Encaissement d'ameublements de Maison aux résidences privées.

VENTE du Printemps 1896. Ventes par Encaissement d'ameublements de Maison aux résidences privées.

VENTE du Printemps 1896. Ventes par Encaissement d'ameublements de Maison aux résidences privées.

VENTE du Printemps 1896. Ventes par Encaissement d'ameublements de Maison aux résidences privées.

VENTE du Printemps 1896. Ventes par Encaissement d'ameublements de Maison aux résidences privées.

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Heam à Han-
ton, rue Notre-Dame, 146 et 148.

REPROCHES

Le World de Toronto dit que vingt torys
résolus empêcheront la loi réparatrice de
faire du chemin au Parlement.

D'après le World, il n'y a que deux choses
pour sauver le parti conservateur: une
reconstruction du cabinet et un programme
sans coercion.

QU'ARRIVERA-T-IL ?

Sir Charles Tupper partira à la fin de la
semaine prochaine pour Winnipeg où il
ira rejoindre M. Daly qui est parti hier soir
en destination de cette même ville.

La question est maintenant de savoir si
M. Greenway attendra sir Charles à la
bas où s'il viendra à Ottawa.

Il pourrait bien arriver que la deuxième
lecture de la loi réparatrice n'aurait pas
lieu la semaine prochaine.

M. BOWELL NE COMPTE PLUS

Sir Donald Smith a déclaré qu'il n'est
pas allé à Winnipeg à la demande de sir
McKenzie Bowell, mais à la suggestion de
sir Charles Tupper et de M. Foster.

Les conspirateurs reprennent le dessus
et les Anglais, voyant ce qui se passe, di-
sent que ce pauvre M. Bowell n'est ni là.

CES FUSILS

Sait-on que les fusils des Chinois, dont
les troupes du général Barriani viennent
d'essayer le feu dans les conditions que
l'on n'a pas oubliées, sont précisément les
remington des anciens zouaves pontificaux
qui furent vendus, en 1872, aux Abyssins?

Détail curieux: sur ces armes, par les
quelles ont été battus les Italiens, figurent
encore la tiare et les clés du Pape Roi...

CHAUVE QUI PEUT !

Par 61 voix contre 45, le conseil de
London vient de décider que, contrairement
à l'usage établi dans la Chambre des
Communes, ses membres ne seraient plus
admis que tête nue dans la salle des
séances.

La plupart des quarante-cinq opposants
se faisaient remarquer, dit-on, par une
calvitie qui ajoutait à la gravité de leur
physionomie; un de leurs orateurs a parlé
des courants d'air, de rhumes de cerveau,
de fumigations, et s'est plaint d'être re-
naqué d'un catarrhe par une majorité sans
vergogne.

Il y a eu un grand rassemblement libéral,
hier, à Halifax.

Le jour de la lutte suprême approche.
Organisations-nous.

Le World dit que le pays doit empêcher
la province de Québec d'imposer un Mani-
festo à l'ère d'enseignement system.

Nous aimerions bien savoir ce que le
gouvernement a répondu à l'interpellation
de M. O'Brien au sujet de l'émancipation
des Péres Trappistes de Okta?

Le Chronicle, de Halifax, demande com-
ment M. Bowell peut garder M. Haggart
dans son cabinet après le jugement qui
vient d'être rendu en faveur de M. St-Louis.

The hierarchy must come down, c'est ce
qu'il disent plusieurs journaux conserva-
teurs de l'Ontario.

Si des journaux libéraux se permettaient
de dire de pareilles choses !...

M. Desclaux, étant indisposé, ne pourra
pas venir donner sa conférence, vendredi,
au Club National. On la remplacera par
une discussion sur les écoles de la province
de Québec.

Sir Charles Tupper, M. Foster et M. Hag-
gart s'agitent pour avoir une dissolution
immédiate des Chambres.

Préparons-nous pour faire la bataille ter-
rible.

L'Atlantic Weekly, un journal ministé-
riel, dit qu'il n'y aura pas un tiers des con-
servateurs qui voteront pour le gouverne-
ment aux prochaines élections si le bill
Dickey n'est pas retiré.

On parle d'individus imitant plus ou
moins bien le cri d'annaux.

Tout cela n'est rien, dit un Marcellin;
j'ai un ami qui est plus fort que
cela...

Lorsqu'il imite le chant du coq...
le soleil se lève.

Amateur. — Ça un clair de lune ? mais
je ne vois pas la lune...

Artiste. — Mais quand vous voyez un
clerc de notaire, est-ce que vous appezvez
toujours le notaire.

CLUB LUTELLIER
Il y aura une séance de ce club mercredi
soir, à 8 heures, au numéro 1478 rue Ste-
Catherine. On doit traiter des questions
très importantes et plusieurs orateurs
distingués prendront part à la discussion.

Tous les membres et les amis sont cor-
donalement invités.

Par ordre,
J. B. CHÉROUX,
Sec.-gén.

UN POINT DE DROIT

Une contestation de contrainte
par corps

Le juge Taschereau donne une
décision

Qui diffère de cette des autres Juges

Le juge Taschereau a rendu un jugement
très important dans la cause de Dame Ma-
thilde Guilbault et vir, épouse d'Adolphe
Ducray, marchand, de Montréal, contre
Dame Julie Forget, épouse de Napoléon
Laporte, marchand de fer, de cette ville.

Voici les faits principaux de cette cause
importante sur lesquels le juge Taschereau
a rendu jugement.

Mme Guilbault poursuivait Mme Forget
pour un montant de \$5,900 de dommages-
intérêts causés par des injures verbales, à
l'adresse de la demanderesse, calomnieuses
et mal fondées, de nature à faire perdre à
la demanderesse le respect et la considéra-
tion dus à ses titres d'épouse et de mère.

MM. Cressé et Descauries, avocats, qui
représentaient les intérêts de Dame Guil-
bault, obtinrent gain de cause en Cour Su-
périeure. Mais, comme cette dame était
mariée en communauté de biens, il n'y
avait pas moyen d'exécuter le jugement
contre cette dernière avant que la commu-
nauté ne fût dissoute.

MM. Cressé et Descauries firent donc
émaner contre la défenderesse une con-
trainte par corps. La partie intéressée
contesta cette demande de contrainte par
corps et c'est sur cette nouvelle contesta-
tion que le juge Taschereau a rendu juge-
ment ce matin, accordant en tous points
les demandes de MM. Cressé et Descauries
et décidant suivant leurs présentations.

A venir jusqu'à aujourd'hui, dans plu-
sieurs causes, les juges, entre autres le juge
Pagnuelo, avaient décidé que le juge avait
la discrétion de limiter le temps de l'em-
prisonnement suivant la gravité du litige,
tandis que ce matin le juge Taschereau a
décidé que le juge ne pouvait arrêter
cette discrétion et qu'il différer d'opinion
avec les autres juges. Du moment qu'il se
voit obligé d'accorder la contrainte par
corps, l'accordait jusqu'à ce que la dette
fût payée, tel que l'avaient soutenu les
avocats de la partie demanderesse, MM.
Cressé et Descauries.

M. DUMOULIN

La lettre de M. Pelletier contient
des erreurs

M. Dumoulin, ex-gérant de la Banque
du Peuple interrogé sur ce qu'il avait à
dire en réponse à la lettre de résignation de
l'hon. M. Pelletier comme délégué de la
Banque, pour toute réponse a dit que M.
Pelletier avait sans doute agi de bonne foi,
mais que sa lettre contenait des erreurs de
faits.

Quelle sont ces erreurs de faits, lui
avons-nous demandé ?

— Bien, dit-il, il n'est assez difficile de
répondre. Je ne suis pas directement in-
téressé. C'est le bureau de direction à
Montréal qui est en cause, et c'est lui qui
doit s'expliquer. D'ailleurs je ne puis en
dire plus, et je ne parlerai que si le bureau
de direction m'y autorise.

IL FAISAIT FROID

La Cour du Recorder et le bureau
de police mieux chauffés

Une fournaise vient d'être ajoutée à
l'hôtel-de-ville, pour chauffer expressément
le bureau de police et le cour du Recorder.
Il était temps, car les employés gelaient
dans ces deux départements et plusieurs
d'entre eux, ont été malades des suites du
froid qu'ils ont subi dans leur bureau.

IL FAUT PAYER

Avant de laisser une pension

Ce matin, un nommé John W. Robertson
a été arrêté par le constable Lambert
sur l'accusation d'avoir essayé de saisis-
ser une pension sans solde à note. La pro-
prietaire, une dame Marsile, qui réside au
No 73 rue des inspecteurs, ayant entendu
parler qu'il était sur le point de laisser le
pays, a pris un mandat d'arrestation contre
lui.

Robertson a été traduit devant M. le
Juge Deschênes et s'est acquitté culpable. Il
a été condamné à six heures de cellule.

DESCENTE

Dans une maison maltraitée de la
rue Berard

Hier soir, le lieutenant Beauregard aidé
de quelques constables a fait une descente
dans une maison de la rue Berard et
trouvé la femme Philomène Renaud, la
maîtresse, et Louis Renaud, 86
rue Mars, California Wilson et Philippe
Gaulron, trois Italiens, ont été arrêtés et
conduits à la caserne No 3, où ils ont passé
la nuit.

Ce matin, tous ont été traduits devant le
recorder. Philomène Renaud a été con-
damnée à trois mois de prison, \$25 d'a-
mende ou trois autres mois; la fille Guil-
mette a trois mois, \$10 ou trois autres
mois; les Italiens Wilson et Whalen, a \$25
d'amende ou deux mois et Philippe Gau-
ron, un habitué, a \$5 ou huit jours de
prison.

La femme Renaud est très bien connue
dans les cercles de la police. Il y a quel-
ques années, le lieutenant Soulières attaché
au bureau central, s'était rendu à la de-
mande de cette femme alors qu'elle rési-
dait à l'angle des rues Véro et St-Dominique
et dans le but d'arrêter la maison. Son
fils qui était couché se leva et s'élança
contre un couteau, sauta sur l'officier et
a tenté de lui en donner un coup dans le
cou. Soulières eut le temps de parer le
coup, sans cela il aurait été gravement
blessé.

A ST-OURS

Mardi dernier, le 18 courant, la petite
ville de St-Ours a manifesté à ses habitants
sa reconnaissance au vaillant soldat,
M. Damase Caron, en lui présentant de
magnifiques cadeaux et une adresse à la
quelle celui-ci a répondu dans les termes
les mieux appropriés.

Le soir, M. Caron a fourni à ses
amis de St-Ours l'occasion de passer une
agréable soirée.

Quartier de l'École Militaire:
— Tu te rappelles le commandant X... ?
— Parbleu !
— Eh bien ! il a épousé sa bonne.

— Eh bien ?
— Eh bien ! maintenant il la trouve
manivaise !

Par ordre,
Le Secrétaire.

CESSION
Emile Bourret, marchand de Montréal,
a fait cession de ses biens à la demande
de Harasidas A. Bourret, employé civil.

LA CLOCHE DE LOUISBOURG

Quelques détails concernant la
cloche

Plusieurs personnes étant désireuses de
connaître quelques détails sur la fameuse
cloche de Louisbourg, qui orne actuelle-
ment nos vitrines, nous sommes heureux
de pouvoir satisfaire leur légitime curiosité.
Les Français prirent possession de l'île
du Cap Breton vers l'an 1524 et fondèrent
en l'honneur de leur roi, et qu'ils fortifièrent
de leur mieux. Après bien des péripéties
et des actes d'héroïsme admirable, Louis-
bourg tomba entre les mains de
l'ennemi et la capitulation de la ville a été
signée le 26 juin 1758.

Les vainqueurs ont transporté les dé-
pouilles à Halifax, parmi lesquelles se
trouvait la cloche de Louisbourg. Plusieurs
des principaux édifices de la ville de Hal-
ifax ont été en partie construits avec les
pierres enlevées à Louisbourg.

Lorsque notre correspondante "Fran-
çoise" est descendue à Halifax, l'été der-
nier, elle apprit que la cloche historique
était mise en vente et elle résolut alors
d'acheter avec les concours des Canadiens.
Grâce aux démarches de notre collègue et
à la générosité de ses concitoyens, Mon-
tréal possède aujourd'hui une relique d'un
d'un intérêt extraordinaire.

Nous devons remercier M. Beullac qui
a fait don de cette cloche, les vitrines
de notre journal pour l'installation de la
cloche de Louisbourg.

UN MANDAMUS

Pour forcer M. Laforest à livrer
des documents importants

M. Adolphe Davis alias David a fait
émaner ce matin un bref de mandamus
contre la ville et le surintendant de l'Ingen-
derie, M. J. O. Laforest, pour forcer ce
dernier à lui livrer certains documents
dont il a besoin pour procéder à son en-
quête dans sa cause de \$50,000 contre la
ville et qui aura lieu le 2 mars.

M. Davis prétend que ces documents
sont publics, et qu'il a droit d'en prendre
connaissance.

La fin du monde approche
Ses comités Perrine se rencontrent
avec notre plume

Le comte Perrine s'avance vers la terre
avec la prodigieuse rapidité de 1,600,000
milles par jour, et à moins qu'il ne
change de direction, elle pourra se rencon-
trer avec la terre dans la journée de sa-
medî, 14 mars.

Le professeur Luenshür, de l'Université
de l'état californien, vient de déterminer
par ses calculs que le comète qui a été
découverte par l'astronome Perrine, il y a quelques jours,
à l'observatoire de Lick.

Il croit que la comète prendra une
nouvelle direction le 1er mars et s'éloignera
de la terre. Cependant, si le professeur avait
fait dans son calcul une erreur d'un mil-
lionnaire partie de l'année, la comète pour-
rait nous frapper.

Le professeur Pickering, de l'observa-
toire Howard, a été interrogé lundi soir,
sur la possibilité qu'avait la comète et la
terre de venir en collision. Il a répondu
que la chose était parfaitement possible.

En effet, si l'ellipse, si la terre arrive
longtemps, la chose arrivera certainement,
car il y a plusieurs comètes dont l'orbite
passe plus près de celle de la terre que
la comète qui nous menace.

Sur un certain moment, la terre et la
comète viendront à se heurter. De telles
rencontres, cependant, sont très rares.
Si nous acceptons les estimations d'Alinet,
elles pourront arriver une fois dans 15,000,
000 d'années.

Continuation du cours d'agriculture au
Monument National, jeudi, par l'étude
complète des animaux de la ferme, en
commençant par le cheval, son éducation
et ses aptitudes: Cheval extérieur et in-
térieur; l'appareil digestif, l'appareil
digestif, l'appareil respiratoire, l'appareil
circulatoire, l'appareil nerveux.

HOPITAL NOTRE-DAME MONTREAL
Le trésorier de l'Hôpital Notre-Dame
nous communique, réception des dons
suivants:

Messrs Joseph Morin, \$100; Wilson,
Paterson & Co., Greene & Sons Co.,
C. Glackroy, E. Lefebvre, J. Préfontaine,
M. Nolan de Luss, E. T. Gagnon, \$10 chacun;
Dr L. A. Demers, A. G. McBean, M. J.
Martin, J. H. Wilson, \$5 chacun; Canada
Liquor Co., Moses Parker, Geo. Brush,
David McFarlane, A. E. Mallette, E. C.
Bond, Pigeon, Genron & Co., \$2 chacun;
J. Christian & Co., \$1.99; L. A. Boyer, \$1.

PERSONNEL
— Sont au Rindéan: G. Marquis, Ba-
tiscan; H. Gorren, E. Julien, E. Cloutier,
Québec; Louis Desroches, Trois-Rivières;
J. A. McKersher, Casselman; Alf Macdon-
ald, St. Pierre; J. B. Conture, Lewiston,
Me.; N. Desroches, Bedford; Louis Jaco-
bert, Sorel; Adolphe Davy, Mingon
ton Falls; Thos Mearns, Louisvillle; Geo.
Belisle, Yamachiche.

MORT DU DR THEORET
M. le docteur Théoret, de Sainte-
Marie, est mort hier matin, à l'âge de 36
ans.

Le défunt laisse une femme et un enfant.

LE "LADIES HOME JOURNAL"
Jamais encore dans tous ses écrits, l'ex-
président Harrison, ne s'est exprimé avec
autant de véhémence et d'empresse comme
il l'a fait dans le numéro du mois de mars
du Ladies Home Journal sur "Les devoirs
du Président." Il s'est longuement étendu
sur le sujet et dit qu'un président doit tou-
jours s'attendre à se faire des ennemis,
quelque soit le lignage de conduite et que
pour un homme sensible, cette pensée était
des plus pénibles. Son seul appui se trouve
dans la bonne opinion de ceux qui ont eu
à cœur le bien public, et il ne faut pas qu'il
soit empêché dans l'exécution de ses de-
voirs par des considérations particulières
relatives à tel ou tel homme de son entou-
rage.

LE BAUME RHUMAL
Tous les rhumes ne conviennent pas
aux estomacs délicats. C'est ce qui fait
que les médecins prescrivent régulièrement
le Baume Rhumal aux personnes
atteintes de rhume, toux, grippe ou bron-
chite et dont l'estomac réclame des mé-
dicaments spéciaux. 25 cts partout. 2-3

LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES

Assemblée mensuelle du bureau

Hier soir, les commissaires d'écoles ca-
tholiques se sont réunis sous la prési-
dence du chanoine Bruchési. Les commis-
saires étaient présents les Rvds Quinlivan,
Leclair, le juge DeLorimier, le Dr Desjar-
dins et M. Archambault.

Après avoir discuté quelques affaires de
routine, les commissaires ont adopté le
rapport du comité des travaux. Après avoir
examiné les documents concernant
MM. Chapleau et Lemay contre Chante-
bourg et Cie les commissaires ont referé
l'affaire au comité des travaux.

La question des congés du jour de Noël
et du jour de l'An, ainsi que les étrennes
aux enfants pauvres, a été referée au co-
mité des écoles.

La réclamation de \$178.94 présentée par
M. Brodeur et Lussard pour réparations à
l'École St-Jacques, a été laissée sur la table
jusqu'à la prochaine assemblée.

Le rapport financier pour le mois de
janvier montre une balance de \$6,124.84
posée au crédit de la commission à la
langue.

ACCIDENT DE TRAMWAY
Une femme renversée dans la
rue Bicyr

Un accident sérieux est arrivé à six heu-
res, hier soir, à l'angle des rues Dorchester
et Bicyr. Une dame Courtemanche, domi-
ciliée dans la rue Ancherst, traversait la
rue quand elle a été frappée par un tra-
mway de la rue Ancherst.

Plusieurs personnes se sont portées à
son secours et on a fait demander une voi-
ture d'ambulance qui a transporté l'infor-
tunée à l'Hôpital Général, où les médecins
ont constaté qu'elle avait la jambe gauche
fracturée et qu'elle souffrait de plusieurs
contusions à la tête.

Malgré ses blessures sérieuses, les méde-
cins espèrent sauver Mme Courtemanche.

LE GRAND COUP
La fin du monde approche

Le comte Perrine s'avance vers la terre
avec la prodigieuse rapidité de 1,600,000
milles par jour, et à moins qu'il ne
change de direction, elle pourra se rencon-
trer avec la terre dans la journée de sa-
medî, 14 mars.

Le professeur Luenshür, de l'Université
de l'état californien, vient de déterminer
par ses calculs que le comète qui a été
découverte par l'astronome Perrine, il y a quelques jours,
à l'observatoire de Lick.

Il croit que la comète prendra une
nouvelle direction le 1er mars et s'éloignera
de la terre. Cependant, si le professeur avait
fait dans son calcul une erreur d'un mil-
lionnaire partie de l'année, la comète pour-
rait nous frapper.

Le professeur Pickering, de l'observa-
toire Howard, a été interrogé lundi soir,
sur la possibilité qu'avait la comète et la
terre de venir en collision. Il a répondu
que la chose était parfaitement possible.

En effet, si l'ellipse, si la terre arrive
longtemps, la chose arrivera certainement,
car il y a plusieurs comètes dont l'orbite
passe plus près de celle de la terre que
la comète qui nous menace.

Sur un certain moment, la terre et la
comète viendront à se heurter. De telles
rencontres, cependant, sont très rares.
Si nous acceptons les estimations d'Alinet,
elles pourront arriver une fois dans 15,000,
000 d'années.

Continuation du cours d'agriculture au
Monument National, jeudi, par l'étude
complète des animaux de la ferme, en
commençant par le cheval, son éducation
et ses aptitudes: Cheval extérieur et in-
térieur; l'appareil digestif, l'appareil
digestif, l'appareil respiratoire, l'appareil
circulatoire, l'appareil nerveux.

HOPITAL NOTRE-DAME MONTREAL
Le trésorier de l'Hôpital Notre-Dame
nous communique, réception des dons
suivants:

Messrs Joseph Morin, \$100; Wilson,
Paterson & Co., Greene & Sons Co.,
C. Glackroy, E. Lefebvre, J. Préfontaine,
M. Nolan de Luss, E. T. Gagnon, \$10 chacun;
Dr L. A. Demers, A. G. McBean, M. J.
Martin, J. H. Wilson, \$5 chacun; Canada
Liquor Co., Moses Parker, Geo. Brush,
David McFarlane, A. E. Mallette, E. C.
Bond, Pigeon, Genron & Co., \$2 chacun;
J. Christian & Co., \$1.99; L. A. Boyer, \$1.

PERSONNEL
— Sont au Rindéan: G. Marquis, Ba-
tiscan; H. Gorren, E. Julien, E. Cloutier,
Québec; Louis Desroches, Trois-Rivières;
J. A. McKersher, Casselman; Alf Macdon-
ald, St. Pierre; J. B. Conture, Lewiston,
Me.; N. Desroches, Bedford; Louis Jaco-
bert, Sorel; Adolphe Davy, Mingon
ton Falls; Thos Mearns, Louisvillle; Geo.
Belisle, Yamachiche.

MORT DU DR THEORET
M. le docteur Théoret, de Sainte-
Marie, est mort hier matin, à l'âge de 36
ans.

Le défunt laisse une femme et un enfant.

LE "LADIES HOME JOURNAL"
Jamais encore dans tous ses écrits, l'ex-
président Harrison, ne s'est exprimé avec
autant de véhémence et d'empresse comme
il l'a fait dans le numéro du mois de mars
du Ladies Home Journal sur "Les devoirs
du Président." Il s'est longuement étendu
sur le sujet et dit qu'un président doit tou-
jours s'attendre à se faire des ennemis,
quelque soit le lignage de conduite et que
pour un homme sensible, cette pensée était
des plus pénibles. Son seul appui se trouve
dans la bonne opinion de ceux qui ont eu
à cœur le bien public, et il ne faut pas qu'il
soit empêché dans l'exécution de ses de-
voirs par des considérations particulières
relatives à tel ou tel homme de son entou-
rage.

LE BAUME RHUMAL
Tous les rhumes ne conviennent pas
aux estomacs délicats. C'est ce qui fait
que les médecins prescrivent régulièrement
le Baume Rhumal aux personnes
atteintes de rhume, toux, grippe ou bron-
chite et dont l'estomac réclame des mé-
dicaments spéciaux. 25 cts partout. 2-3

TELEGRAPHIE

LE SERGENT BACK
Son suicide cause beaucoup de
surprise

Hamilton, Ont., 26.—Le suicide du ser-
gent Back qui s'est tiré un coup de fusil,
hier, à la citadelle de Québec, a causé une
véritable surprise parmi ses parents et
amis.

Back faisait partie du 13e régiment d'in-
fanterie et était très estimé. Le jour de
Noël il est venu se promener chez ses pa-
rents à Ancaster où son père a plusieurs
fermes.

Son corps sera probablement transporté à
la demeure de son père où les funérailles
auront lieu.

Québec, 26.—Une lettre a été trouvée
près du défunt Back. On l'a ouverte hier
matin, et on a constaté que cette lettre
était une invitation à un dîner militaire à
Toronto.

Les détectives ont rencontré hier soir
l'amiante du défunt, chez elle. C'est une
dame Moore, une jeune fille très respec-
table, enfant de M. Moore employé à
la boulangerie Hethrington. Elle a été
pendant quelque temps commise chez M.
Mann, confiseur et boulanger.

Lorsqu'on lui eut appris la mort de son
frère, elle fut très triste et attristée et
déclara qu'elle attendait une lettre de lui
hier, mais qu'elle ne l'avait pas reçue.

L'autopsie a eu lieu hier après midi, et
l'enquête du coroner ce matin.

LES FLIBUSTIERS EN COUR
Ils donnent un cautionnement de
\$3,000

New York, 26.—Les flibustiers cabalés
arrivés à bord du steamer "Bernuda"
ont été traduits devant le commissaire
Shields. Le "district attorney" McFar-
lane a pris la cause. Le général Caliste
Garcia a été le premier traduit pour ré-
pondre à l'accusation d'avoir violé la loi
statutaire des Etats-Unis. Son avocat, M.
Olcott, a demandé l'ajournement la cause ju-
qu'à 3 mars et son client a été admis à
caution moyennant la somme de \$3,000. Il
en a été de même pour les capitaines Sa-
muel Hughes et John Barbazon.

Quant à John D. Hart, il a déclaré qu'il
ne pouvait fournir de caution, et a deman-
dé d'être examiné vendredi.

Le cinquième prisonnier Benj. J. Guerra,
aussi accusé d'avoir violé les lois des
Etats-Unis en prenant part à une entre-
prise militaire contre la couronne d'Es-
pagne, a été également admis à caution
moyennant la somme de \$3,000.

Les prisonniers ont déposé l'argent néces-
saire pour leur cautionnement.

Voyant que ses compagnons prenaient
cette décision, Hart a changé son planifier
et a fourni un même cautionnement. Do-
nald McNeil, 19 rue Clarkson, s'est rendu
responsable pour le montant.

INTERVENTION
DES ETATS-UNIS
Dans la rébellion à la Havane

Washington, 26.—Le président Cleve-
land est très sympathique aux Cubains,
cela ne fait aucun doute. On dit cependant
que le président a promis tacitement à
l'Espagne que l'on n'interviendrait pas à
la Havane, jusqu'à ce que la saison des pluies
ait mis fin à ces opérations militaires actives.
C'est sur cette promesse que le ministre de
Lome a basé son assurance que les Etats-
Unis n'interviendraient pas contre le gou-
vernement de Madrid.

Cette promesse est tenue jusqu'au mois
de juin. Si la rébellion n'est pas éteinte
à ce temps, les Etats-Unis vont se
charger de l'affaire avec le résultat que
l'on peut prévoir.

DEVANT LE
"PETIT PARISIEN"
Le drapeau cubain fait des
mecontents

Paris, 26.—Il y a eu un rassemblement
du mécontentement aujourd'hui, devant
les bureaux du Petit Parisien, parce que
la direction de ce journal a lissé le dra-
peau cubain sur l'édifice. Plusieurs Espa-
gnols résidant à Paris se sont objectés à ce
drapeau soit déployé et la foule assemblée
a crié des hurrahs pour l'Espagne. La
police a dispersé les émeutiers et plusieurs
ont été arrêtés, puis relâchés.

EDIT DE BRAN-
WELL BOOTH
Touchant la démission de Bal-
lington Booth

Londres, 26.—Le War Cry, le journal
officiel de l'Armée du Salut, a publié une
déclaration signée par Branwell Booth. On
y parle de la démission de Ballington
Booth, commandant de l'Armée du Salut
aux Etats-Unis et conclut comme suit:
"La démission de Ballington Booth est
très regrettable, mais le général a donné
une fois de plus preuve de la résolution de
gouverner les affaires de l'Armée du Salut
sans avoir égard aux préférences person-
nelles ou de sa famille.

DECRET ROYAL
Changement de ministre

Bruxelles, 26.—Un décret royal a été
émis, acceptant la résignation de M. de
Brielt, et ses fonctions de premier mini-
stre et nommant M. Favon en qualité de
successeur. Ce décret nomme aussi M. de
Brielt, ministre de l'Etat.

LA DEFENSE DES COTES
Les Etats-Unis recommandent la
somme de \$80,000,000

Washington, 26.—Le sénateur Spiro,
le